



Siège social

2685, route de Trégourez

Pont Flaouter

29510 BRIEC

PROCES-VERBAL

du comité du 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six

Le neuf avril

A seize heures (durée estimée de la réunion : 1h)

Par visioconférence avec Messenger

Le Comité du BCCF (Bearded Collie Club de France) s'est réuni, sur convocation de Monsieur le Président en date du 9 avril 2026, par visioconférence afin de débattre des points portés à l'ordre du jour.

POINTS VALIDES SUR LE FORUM QUI DOIVENT FIGURER SUR UN PROCES-VERBAL :

- Validation du Procès-verbal du Comité du 23 mars 2026
- Approbation des nouveaux adhérents du n°3149 au n°3152

L'ordre du jour étant le suivant :

1. Opportunité de procéder à des cooptations :
ARTICLE 13 : COOPTATIONS : Si un siège d'administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux Assemblées Générales ordinaires, le Comité peut le pourvoir, à condition de s'être d'abord prononcé sur le principe d'une cooptation qui doit avoir été mis à l'ordre du jour.
Le principe de cooptation ayant été voté en réunion de Comité du 23 mars 2026, aujourd'hui 2 dossiers de candidatures vous sont proposés, à savoir ceux de :
Arnaud COUSSON
Daniel DUCROCQ
2. Le référencement des étalons, faut-il le réserver aux seuls adhérents ?
3. Questions diverses

Présents :

Mesdames Marie-Christine BASTARD, Annette FRANÇOIS, Déborah MICHAUX, Marie-Claire MOREY et Katia VIGOUREUX.

Messieurs, Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER Daniel JAY, Guy JENNY et Patrick MEULEMAN.

Monsieur le Président **Guy JENNY**, ouvre la séance à 16h00 et nomme **Marie-Christine BASTARD** secrétaire de séance.

Guy JENNY, déclare que le comité s'est réuni, en visioconférence, sur convocation du lundi 2 avril 2026, avec un ordre du jour bien précis.

Guy JENNY énumère les points validés sur le forum, à savoir : La validation du PV du 23 mars 2026 ainsi que l'approbation des adhérents du n°3149 au n°3152

Il est demandé combien avons-nous d'adhérents jusqu'à aujourd'hui ?

Marie-Christine BASTARD répond que nous sommes 64 adhérents dont 10 nouveaux pour 2026.

Il est demandé à la même période combien avons-nous d'adhérents en 2025

La réponse de **Marie-Christine BASTARD** demande quelques minutes pour la réponse, et en 2025 nous étions 61 adhérents donc sensiblement une situation similaire.

1 Opportunité de procéder à des cooptations :

ARTICLE 13 : COOPTATIONS : Si un siège d'administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux Assemblées Générales ordinaires, le Comité peut le pourvoir, à condition de s'être d'abord prononcé sur le principe d'une cooptation qui doit avoir été mis à l'ordre du jour.

Le principe de cooptation ayant été voté en réunion de Comité du 23 mars 2026, aujourd'hui 2 dossiers de candidatures vous sont proposés, à savoir ceux de :

Arnaud COUSSON

Daniel DUCROCQ

Guy JENNY précise que les 2 lettres de motivations des 2 candidats à la cooptation ont été jointes à la convocation, résumées comme suit :

Arnaud COUSSON est un éleveur passionné de Bearded Collie et est investi depuis plusieurs années dans le monde cynophile. Éleveur sous l'affixe « De Saint Prixe », et participant régulier aux expositions nationales et internationales, il est particulièrement attaché à la qualité de la sélection, au respect du standard et à la valorisation de notre race. Son implication quotidienne lui permet d'avoir une vision concrète des enjeux actuels du Bearded Collie, tant sur le plan de l'élevage que de sa promotion. Habitué au fonctionnement des expositions et conscient des attentes des exposants, il est également attentif à la qualité de l'organisation et au bien-être des chiens. Il est aussi depuis 2025 délégué de Région pour le « Grand Est ».

Daniel DUCROCQ est dans le monde du Bearded Collie depuis 1988 avec leur première chienne Debbie. Avec son épouse Annie, ils ont élevé pendant quelques années sous l'affixe « les Genets de Cordogne ». Depuis le début des années 90, il a toujours été adhérent au Club quel que soit le nom qu'il porte. Il a été délégué régional de l'AFBC pendant quelques années et a toujours donné un coup de main avec plaisir au cours de diverses manifestations.

L'ensemble des membres du Comité est favorable à ces cooptations. Arnaud COUSSON et Daniel DUCROCQ sont cooptés sur les postes vacants, rééligibles en 2031.

Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER ajoute qu'ils apporteront du dynamisme et aussi de nouveaux adhérents.

Décision acceptée à l'UNANIMITE

2 Le référencement des étalons, faut-il le réserver aux seuls adhérents ?

Déborah MICHAUX a envoyé au Président le projet de référencement des étalons réalisé avec Anaïs RICORDEAU.

Guy JENNY demande à Déborah si elle a trouvé la solution pour récupérer le questionnaire envoyé aux adhérents. **Déborah MICHAUX** explique que maintenant le système est opérationnel et les retours arriveront à elle-même et à Anaïs RICORDEAU.

Guy JENNY pose la question à savoir si nous faisons le référencement de tous les mâles ou seulement ceux des adhérents ?

Après discussion les membres du Comité sont unanimes pour décider que seuls les étalons des adhérents seront référencés.

Décision acceptée à l'UNANIMITE

3 Questions diverses

Avec la nouvelle méthode opérationnelle pour lire les radios de dysplasie ne faudrait-il pas accepter la dysplasie niveau C. Cela se pratiquait il y a quelques années avec l'obligation de prendre pour partenaire un chien A. **Jean-Marie BLUSSEAU BOURCIER** explique que depuis 30 ans il se penche sur le problème de la dysplasie et il a démontré que son analyse portait sur une méthode d'indexation.

Marie-Claire MOREY déclare que depuis janvier il n'y a pas de retour de lecture de la part du Docteur MEHEUST.

Guy JENNY a téléphoné à sa secrétaire, après la dernière réunion de Comité du 23 mars, qui ne lui a encore remis aucun dossier mais s'en occupe très prochainement.

Marie-Claire MOREY réitère son inquiétude en ce qui concerne le nouveau lecteur Dr MEHEUST sur la lenteur à rendre les résultats.

Par contre **Marie-Claire MOREY** affirme que la Centrale Canine a amélioré le système pour les inscrire sur leur site.

Guy JENNY rappelle que les carnets avec les feuilles en duplicata de Test de Caractère seront prêts pour le jour de la NE. Il est également décidé que les feuilles de mensurations seront établies en 2 exemplaires, dont une remise au propriétaire.

Guy JENNY annonce qu'un sponsor offre pour la NE une tête de Bearded Collie en résine offert par Maryline Alexandre. Il demande si l'on accepte ce partenariat et, si la réponse est positive, à qui allons-nous l'offrir.

Après discussion entre tous les membres du Comité il s'avère que cette tête, par ce nouveau sponsor, est acceptée et sera remise à la meilleure tête désignée par la juge Kim EVANS.

Katia VIGOUREUX rappelle que 2 bidons de 5 litres de produit de toilettage ont été offerts par notre sponsor « Martin ».

Guy JENNY rappelle qu'il faut alimenter le site web par 1 à 2 pages sur l'entretien et le toilettage, principalement pour les particuliers.

Le Président remercie tous les membres du Comité pour leur participation.

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités, **Monsieur Le Président** clôt la séance à 17h45

Fait à BRIEC, le 9 avril 2026,



Monsieur **Guy JENNY**
Le Président



Madame **Marie-Christine BASTARD**
La secrétaire